



## Demande d'informations sur mes droits de mère

Par **élis**, le **03/12/2009** à **01:32**

Bonjour,

Ma situation est très délicate et complexe, actuellement en congé parental je souhaiterais des infos sur mes droits de mère, je vous en prie aidez moi...

Je suis maman de Lili 7 ans d'une première union et ma dernière qui a tout juste 10 mois avec d'une seconde union qui je pensais être pour la vie bref avec le papa de la grande nous sommes séparés après 8 ans de vie commune et ma fille avait 3 ans et demi, et cela se passe extrêmement bien par rapport à notre fille donc jamais nous avons eu à faire à la justice concernant l'autorité parentale, on s'arrange du mieux possible et toujours pour notre enfant.

Le papa de ma petite de 10 mois est parti, elle avait 7 mois et depuis son départ il prend la petite tous les 2 jours quand bon lui semble, ce qui bouleverse totalement la vie de mes 2 filles, autant la petite beaucoup plus et en plus la grande maintenant!

Le soucis c'est que cela se passe très mal, il est toujours très furieux limite limite et surtout toujours devant bébé et ce qui me rend le plus triste à ce jour.

Je le trouve réellement irresponsable de sa tenue de conduite devant sa fille et devant mes filles! je n'en peux plus de voir mon bébé et ma grande souffrir, j'ai beau lui expliquer qu'il y a des façons de faire et avec sécurité car je passe les détails concernant sa tenue de conduite avec la petite dans la voiture et tous le reste .. tous les 2 ou 3 jours par semaine cela est beaucoup trop pour mes filles et si je ne lui obéis pas il fait un scandale dans toute la résidence et aux portes de ma famille. Je suis totalement perdue et ne sait plus quoi faire, il est souvent hystérique et toujours devant mes filles.

A ce jour j'ai déposée un dossier au greffe et j'attends, mais en attendant le jour J au tribunal quels sont mes recours pour sortir ma fille de tous les caprices et crise de son père en gardant raisonnablement contact chaque semaine avec lui afin que ma fille n'en soit pas privé non plus ce n'est pas mon but mais en gardant un équilibre de vie sain, car de plus il me dit

que je l'empêche de voir sa fille et dit ceci tout le temps, malgré ces 2 ou 3 journées par semaine!

Je vous en prie aidez moi! Ai je droit d'intervenir pour le bien de ma fille, des 2 d'ailleurs?

Quoi faire?? et après est ce que le tribunal peut nous ordonner la garde partagée comme son père le souhaite, pour mon bébé de seulement 10 mois?? Avec toutes les menaces qu'il me fait j'en arrive à en avoir très peur.

Je vous remercie vraiment d'avance, merc

Par **jeetendra**, le **03/12/2009** à **08:29**

[fluo]CIDF DES HAUTES-PYRENEES[/fluo]

Résidence Baudelaire

6, rue Arthur Rimbaud

65000 Tarbes

Tél : 05.62.93.27.70

[fluo]UDAF des Hautes-Pyrénées[/fluo]

Service de l'Institution Familiale

12, avenue Bertrand Barère

65000 TARBES

Tél. : 05.62.44.02.36

Bonjour, ne paniquez pas, tenez bon même si les choses ne sont pas faciles pour vous et vos enfants, contactez les Associations ci-dessus à Tarbes, ils tiennent des permanences juridiques, psychologiques, sociales à l'attention des familles, au pire appelez le 119 ils sont spécialisés (enfance en danger), bonne journée à vous.

Par **élis**, le **05/12/2009** à **00:18**

Merci, merci beaucoup je m'en occupe dès demain matin, malgré mes recherches je n'avait toujours pas trouvé ces adresses.

Merci d'avoir pris le temps de me répondre,

Cordialement.